



La Bernerie-en-Retz

Dernier comptage de palourdes de l'année



Didier Clavier, casquette sur la tête, répartit équipes et fonctions pour ce dernier comptage des palourdes de 2018.

CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Pourquoi ? Comment ?

C'est quoi le programme Life ?

Il est coordonné par l'Agence française de la biodiversité. Sa mise en œuvre est réalisée par la Fédération nationale de la pêche et de la plaisance, grâce à la science participative du suivi de la palourde. « **Le comptage a lieu sur tout le littoral atlantique, de Blainville, dans la Manche, à Oléron, en Charente-Maritime** », indique Didier Clavier, vice-président des pêcheurs à pied. Sur les 14 zones de suivi, il y a en une en Loire-Atlantique, au large du plan d'eau de La Bernerie. Trois échantillonnages sont effectués en mars, juin et septembre. Une douzaine de bénévoles effectuent le comptage à chaque sortie.

Quel est le mode opératoire ?

« **Deux zones de comptage sont fixées, soit 36 points GPS. Six points sont pris sur une longueur de 100 m, deux sur une largeur de 50 m.** » Au sein de ce périmètre, « **on compte, mesure et répertorie les paramètres environnementaux.** »

Quelles sont les tendances observées ?

« **Entre juin et septembre, on regarde surtout l'impact de la saison estivale. Au mois de mars, nous faisons un bilan sur la pousse de l'année.** »

Les années de prélèvements des palourdes, pour le suivi de la population du coquillage sur l'estran de La Bernerie, montre une grande variabilité. « **Sur ce site, les palourdes ne dépassent guère plus de 3,7 cm au bout de 6 à 7 ans de vie. Lors du dernier comptage, 380 mollusques mesuraient 3 à 4 cm seulement.** » Les résultats sont intéressants mais les données insuffisantes. Les dimensions de la coque et de la palourde japonaise ont été revues. En Loire-Atlantique, l'arrêté du 15 janvier 2018 précise la taille de la palourde japonaise : 3,5 cm. « **Le retour à cette taille nous semble raisonnable, et dans la limite de 3 kg par personne** », confirme Didier Clavier.

La palourde se pêche au trou, à la main, au couteau pêche-palourde ou à la gratte à main, à l'exclusion du râteau. « **La ressource est là, protégeons-la.** »